

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## 1-COMMANDE :

Toute commande implique de plein droit l'acceptation par l'acheteur des présentes conditions générales de ventes. Elles prévalent sur toutes conditions contraires stipulées par l'acheteur notamment dans ses conditions d'achat et ses bons de commande. Les commandes qui nous sont transmises s'entendent toujours sous réserve de notre acceptation. Celle-ci ne peut résulter que de l'émission d'un accusé de réception de commande ou de l'exécution directe de la commande.

## 2-PRIX :

Les prix applicables à un produit sont ceux de notre tarif en vigueur au moment de la commande sur consultation antérieure. Les devis sont valables 15 jours en référence au mouvement permanent des prix de matière, après ce délai le produit peut être amené à subir une modification tarifaire qui sera stipulée sur notre AR de commande. Le prix s'entend hors taxes, produit non emballé, pris dans notre établissement. En cas de livraison du produit à l'acheteur, il peut donc lui être facturé une participation forfaitaire aux frais de transport et emballage, selon notre barème en vigueur. La facture est également majorée d'un montant forfaitaire de 5€ à titre de coût de facturation.

## 3-PAIEMENT :

Les factures sont payables comptant à l'enlèvement ou à la livraison de toute première commande. Une fois l'ouverture de compte faite, pour une société, le règlement ce fera selon nos conditions à 30 jours (sauf accord commercial préalable). Un paiement d'avance ou un acompte peut toutefois être demandé à l'acheteur à la commande, en fonction des spécificités de celle-ci.

Nous utilisons des factures dématérialisées envoyer par mail, comme l'autorise la loi suivant article 289-0 créé par la loi n° 2012-1510 du 29 janvier 2012 art 62(V) et article 289 modifié par Décret n° 2013-463 du 3 juin art 1.

Dans le cas d'un refus de votre part, nous serons dans l'obligation d'appliquer des frais fixe de 5 euros par factures.

## 4-LIVRAISON :

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, leur retard ne peut entrainer ni pénalité pour retard, ni annulation de commande, ni paiement différé. Toute livraison arrive avec un bordereau de livraison ainsi qu'un CCC si demandé dans la commande.

## 5-TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ :

Nous nous réservons expressément la propriété des produits vendus jusqu'au jour de leur paiement complet et effectif. En cas de non-paiement total ou partiel d'une facture à son échéance, le produit reste notre propriété, conformément à la loi 80335 du 12 mai 1980.

## 6-CLAUSE PÉNALE :

En cas de carence du débiteur, les sommes dues recouvrées par voie contentieuse seront majorées, en sus des intérêts moratoires, d'une indemnité fixe de 20% de leur montant. Cette majoration est établie conformément aux articles 1226 et 1152 du Code civil.

*Fait à Saint Paul les Dax, le 07-01-2015*